

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°7 du 19 février 2010

TEXTE SIGNALE

DÉCISION

portant mise en œuvre à la Caisse nationale militaire de sécurité sociale d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et à la liquidation des soins médicaux gratuits et d'appareillage visés aux articles L. 115 et L. 128 du même code.

Du 6 janvier 2010

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

DÉCISION portant mise en œuvre à la Caisse nationale militaire de sécurité sociale d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et à la liquidation des soins médicaux gratuits et d'appareillage visés aux articles L. 115 et L. 128 du même code.

Du 6 janvier 2010

NOR D E F M 1 0 0 1 0 5 3 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 19 du 23 janvier 2010, texte n° 38 ; signalé au BOC 7/2010.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.